



CHANTIERS “ARGENT DE POCHE”

Vous avez entre 14 et 17 ans ?

Grâce aux chantiers “argent de poche”, la Ville vous propose de gagner un peu d’argent en réalisant de petits travaux de proximité (entretien, aménagement ou rénovation d’un bâtiment, bien ou espace) encadrés par des professionnels.

**DIRECTION JEUNESSE
ET ANIMATION SOCIO-CULTURELLE**

04 50 57 06 99

www.annecy.fr



ANNECY

Chantiers “**ARGENT DE POCHE**”

c'est 14 heures de travail
sur une semaine par demi journée.

Les horaires sont de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Le salaire est d'environ 100 € net par chantier.

Comment en bénéficier ?

- Avoir + de 14 ans et - de 18 ans au 1^{er} jour du chantier
- Être disponible sur la totalité de la semaine de chantier
- Participation limitée à un seul chantier par année scolaire

Où et comment candidater ?

Le dépôt du dossier se fait auprès d'un accueil de proximité de l'une des six mairies déléguées et au Bureau Information Jeunesse..

BIJ

Centre Bonlieu

Annecy

9 boulevard Decouz

Cran-Gevrier

10 rue Claudius Chappaz

Annecy-le-Vieux

Place Gabriel Fauré

Seynod

1 place de l'Hôtel-de-Ville

Meythet

Rue de l'Hôtel-de-Ville

Pringy

Place Georges-Boileau



Documents à fournir obligatoirement à l'inscription

- dossier de candidature complété (à retirer sur le lieu d'inscription ou téléchargeable sur www.annecy.fr).
- RIB au nom du jeune ou des parents.
- Photocopies des documents suivants :
 - > Carte d'identité recto verso
 - > Justificatif de domicile
 - > Attestation de droits (disponible sur le site Amélie de l'Assurance Maladie)

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

Le nombre de poste est limité.

RENSEIGNEMENTS

**DIRECTION JEUNESSE ET
ANIMATION SOCIO-CULTURELLE**

04 50 57 06 99